



Site internet

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 18 octobre 2024
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Décision modificative n° 3 - Exercice 2024 - Budget Ville
- 2 - Décision modificative n° 2 - Exercice 2024 - Foyer Georges Brassens

Direction générale des services

- 3 - Convention de coordination de la police municipale de Saran et des forces de sécurité de l'Etat
- 4 - Charte de bonnes pratiques concernant la démographie médicale sur le territoire d'Orléans Métropole

Direction des affaires générales

- 5 - Dérogations au repos dominical dans les commerces pour 2025 - avis du conseil municipal

Direction des ressources humaines

- 6 - Création d'emplois
- 7 - Création d'un emploi permanent - article L.332-8-2°

Direction de l'Education et des loisirs

- 8 - Convention 2024-2025 relative à la mise à disposition de la piste du club mécanique auprès de l'auto école des murlins
- 9 - Carte scolaire 2025-2026

Direction des services techniques

- 10 - Réhabilitation du 675 avenue des Champs Gareaux en vue d'y aménager un centre santé
- Autorisation de construire

- Informations diverses



Mathieu Gallois
Maire de Saran – Conseiller Départemental